

Berne, le 5 septembre 2019

Communiqué de presse

«Handicap & politique 3/19»

Élections fédérales 2019: l'heure est venue de changer de cap!

Le 20 octobre 2019, le peuple suisse est appelé à renouveler son Parlement. Après les coupes massives dans les prestations sociales survenues durant la législature actuelle, il est temps que les 1,8 million de personnes en situation de handicap et leurs proches aient leur mot à dire. Elles voteront pour des partis et des candidat-e-s qui représentent le mieux leurs intérêts; ou alors, elles se porteront elles-mêmes candidates afin de contribuer à développer une politique du handicap digne de ce nom.

Pour qui voter? Pourquoi et comment?

«Handicap & politique» a mené l'enquête. Nous avons analysé toutes les interventions parlementaires déposées entre 2015 et 2019. Qui, au Parlement, s'engage pour les personnes en situation de handicap? La réponse à cette question est si limpide qu'elle rend tout mot d'ordre électoral caduc.

L'article 29 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) exige que la garantie soit donnée aux personnes handicapées de pouvoir d'exercer leurs droits politiques sur la base de l'égalité avec les autres. Ainsi, les personnes avec handicap peuvent non seulement voter, mais elles sont éligibles. Eh oui, il y a, parmi les candidates et candidats au Parlement des personnes en situation de handicap qui ont choisi d'agir dans les hautes sphères pour une vraie politique du handicap. Découvrez qui ils/elles sont et sur quelles pistes elles et ils souhaitent s'engager dans cette dernière édition de [«Handicap & politique»](#).

Politique sociale

AGILE.CH est partie prenante! En plus de participer à diverses consultations, AGILE.CH soutient l'Initiative d'allègement des primes et l'initiative populaire «Protection contre la discrimination liée à l'âge» (site en construction). En outre, AGILE.CH s'investit pour les thèmes de la 7^e révision de l'AI, et l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches. Mais encore: lors de prochaines élections fédérales, AGILE.CH et ses organisations membres prendront leurs responsabilités citoyennes en élisant les politiciennes et politiciens qui seront amené-e-s à se déterminer, durant les quatre années à venir, sur des thèmes aussi importants que la réforme AVS 21, par exemple, ou celle du deuxième pilier.

Contact:

Catherine Rouvenaz, secrétaire romande

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap

Tél: 031 390 39 39, catherine.rouvenaz@agile.ch / www.agile.ch

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap s'engage pour l'égalité, l'inclusion et la sécurité matérielle des personnes en situation de handicap depuis 1951. La faïtière défend les intérêts de ses 41 organisations membres en œuvrant pour l'élaboration d'une politique nationale du handicap. Ces

organisations sont dirigées par des personnes concernées et représentent tous les groupes de handicap ainsi que les proches.